



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/46
27 février 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-deuxième réunion
Montréal, 29 mars – 2 avril 2004

**CONCILIATION DES COMPTES DU FONDS MULTILATÉRAL DE L'ANNÉE 2002
(SUIVI DE LA DÉCISION 41/10 b))**

1. A sa 41^e réunion, le Comité exécutif a décidé, entre autres :

"De demander au Trésorier de revoir, conjointement avec le Secrétariat, les ajustements suivants demandés pour le PNUE et l'ONUDI et de faire rapport à la 42^e réunion du Comité exécutif dans le cadre de la conciliation des comptes de 2002 :

- i) Ajouter 112 619 \$US aux revenus du PNUE,
- ii) Ajouter 1 169 476 \$US aux revenus de l'ONUDI;

De demander ensuite au Secrétariat et au Trésorier de poursuivre leurs efforts pour achever la conciliation des comptes de la Banque mondiale, à partir des comptes vérifiés de 2002, et du PNUD, à partir de la révision du contrôleur du PNUD, et de faire rapport sur l'état de ces efforts à chaque réunion jusqu'à la conciliation complète, tout en constatant que pour une deuxième année consécutive le PNUD et la Banque mondiale n'ont pas remis une conciliation complète de leurs comptes avec leurs rapports périodiques" (Décision 41/10, para. b) et d)).

2. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/12 dont certaines informations ont servi de base à la Décision 41/10, figure à l'Annexe I.

PNUE et ONUDI

3. Au sujet du PNUE et de l'ONUDI, il convient de rappeler que les données de leurs rapports périodiques correspondent exactement aux documents de l'Inventaire des projets approuvés du Secrétariat du Fonds qui s'appuie sur les données contenues dans les rapports des réunions du Comité exécutif et les documents qui y sont déposés. On a demandé au Trésorier d'indiquer si les montants identifiés dans la Décision 41/10 para. b) devraient être virés au PNUE et à l'ONUDI ou s'ils ont été crédités en 2003 sur des intérêts, des billets à ordre ou autres ressources que les agences d'exécution ont pu recevoir au nom du Fonds multilatéral contre des montants dus pour 2002. Le PNUE a indiqué que puisqu'il n'encaisse pas les billets à ordre détenus en son nom par le Trésorier, il demanderait l'encaissement des fonds mentionnés et leur virement au compte du PNUE. L'ONUDI a indiqué aussi qu'elle demandait le virement des fonds.

4. Le Secrétariat du Fonds a demandé à la Trésorière de lui communiquer le montant total des fonds virés en 2003 en espèces, par billets à ordre ou en intérêts afin de savoir s'il fallait virer des fonds en espèces ou si d'autres sources de fonds tels des intérêts ou la cession de billets à ordre virés en 2003 et dépassant les approbations nettes en 2003 avaient déjà été pris en compte dans les sommes dues au PNUE et à l'ONUDI. La Trésorière a indiqué qu'elle faisait des recherches à l'Office des Nations Unies à Nairobi à cet effet mais au moment de rédiger ce document, elle n'avait pas fourni l'information requise.

5. La Trésorière a indiqué qu'elle n'avait assigné de billet à ordre à aucune agence depuis avril 2003. Elle a précisé que l'Office des Nations Unies à Nairobi avait reçu des billets à ordre additionnels, conservés en dépôt dans l'attente d'un encaissement ou d'une cession. La Trésorière n'a pas utilisé de billets à ordre pour effectuer des virements durant son mandat car il

y a avait suffisamment de liquidités disponibles pour effectuer les virements mentionnés dans les rapports du Comité exécutif et les instructions du Secrétariat du Fonds. La Trésorière a l'intention d'assigner des billets à ordre additionnels à la Banque mondiale puisqu'ils étaient réservés pour cette agence, une fois sa conciliation terminée.

PNUD

6. Au sujet du PNUD, le PNUD croit que le montant total de 596 500 \$US provient des frais de démarrage initiaux puisque ce montant figure dans ses documents financiers depuis le début des années 1990 mais pas dans son rapport périodique, ni dans l'Inventaire des projets approuvés. D'après les montants remboursés et approuvés indiqués dans les rapports du Comité exécutif et dans les documents qui lui sont soumis, le Secrétariat du Fonds a établi que le montant devrait être de 401 250 \$US.

7. Une différence de 1 791 730 \$US entre les revenus reçus du Trésorier et les revenus dus d'après les approbations nettes n'est pas encore résolue. Ces fonds excédentaires de 1,8 millions \$US prennent pour hypothèse des frais de démarrage initiaux de 401 250 \$US, comme l'indique la révision des documents par le Secrétariat. Le PNUD a indiqué qu'en raison d'un changement en cours dans son système comptable et du rapport courant de son contrôleur, mentionné dans UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/12 mais qui ne sera pas terminé avant avril 2004, les écarts constatés par rapport aux documents de l'Office des Nations Unies à Nairobi ne pourront être résolus avant la 43^e réunion.

Banque mondiale

8. Au sujet de la Banque mondiale, les données de son rapport périodique pour la période 1991-2002 (représentant des approbations nettes de 568 792 596 \$US) sont inférieures de 3 256 640 \$US par rapport au financement net approuvé dans l'Inventaire des projets approuvés du Secrétariat du Fonds (572 049 236 \$US). Les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif et les documents qui y sont remis reflètent le montant mentionné dans l'Inventaire. Cependant, la Banque indique un montant total de financement net inférieur à celui de l'Inventaire, d'après les documents de la Banque comme l'indique son rapport périodique.

9. La conciliation des comptes communiquée à la 41^e réunion mentionnait une différence de 21 855 851 \$US entre les revenus reçus du Trésorier et les revenus dus d'après les fonds nets approuvés, en tenant compte du fait que les chiffres du rapport périodique de la Banque mondiale doivent être résolus. La Banque a indiqué au Secrétariat que la vérification des comptes de 2001 était terminée, ce qui devrait permettre de conclure la vérification des comptes de 2002. Toutefois, puisque les comptes de 2002 ne sont pas clos, le Trésorier et le Secrétariat ne sont pas en mesure de recommander le remboursement de 21,9 millions \$US, mentionné ci-dessus. La Banque a néanmoins fourni des comptes provisoires pour 2002 qui indiquent que les fonds devraient venir une fois la vérification de 2002 terminée, puisqu'elle ne s'attend pas à des changements majeurs dans ses comptes provisoires.

10. En 1998, le Trésorier, le Secrétariat et la Banque se sont entendus sur un nouveau point de départ pour les approbations cumulatives en raison des problèmes dans la conciliation des dates d'approbation durant les six premières années du Fonds. Le montant convenu est devenu

la base à laquelle se sont ajoutées les nouvelles approbations nettes depuis la 28^e réunion du Comité exécutif. Ceci a été fait par l'équipe du budget de la Banque pour le Protocole de Montréal en collaboration avec le Trésorier, sauf pour les informations sur les approbations qui proviennent de l'Inventaire du Secrétariat et du rapport périodique de la Banque. Conformément à la Décision 37/9 prise en 2002, les agences d'exécution ont été priées de concilier les informations sur les approbations dans leurs rapports périodiques avec les comptes. Ensuite, il a été établi que dans l'attente des comptes vérifiés finals, le montant des revenus reçus dépassait les approbations nettes. La Banque a indiqué que la différence entre le chiffre de départ des approbations en 1998 et la banque de données de l'agence était due à un manque d'informations précises sur les approbations et les virements durant les premières années du Fonds.

Observations

11. [En attente de confirmation par la Trésorière] La Trésorière doit faire les virements appropriés au PNUE et à l'ONUDI, soit par des ajustements sur les virements de billets à ordre ou les intérêts crédités accumulés, soit par un virement en espèces. Le PNUE a toutefois indiqué que puisqu'il n'est pas en mesure d'encaisser les billets à ordre, le solde dû ne devrait pas prendre la forme de billets à ordre.

12. Il est impossible de faire une conciliation finale des comptes 2002 du PNUD et de la Banque mondiale avant la fin de la révision menée par le contrôleur du PNUD et le dépôt des comptes vérifiés de la Banque mondiale pour 2001 et 2002.

13. Toutefois, le Comité exécutif pourrait prendre une décision concernant les ajustements du PNUD pour les frais initiaux de démarrage et les différences entre les données de l'Inventaire des projets approuvés et celles du rapport périodique de la Banque mondiale.

14. Les citations extraites des rapports des réunions du Comité exécutif et des documents qui y sont remis, figurent à l'Annexe II de ce document. Le PNUD a été prié de fournir des preuves à l'appui de sa position. Le PNUD a indiqué qu'en dépit de ses efforts pour tenter de trouver des preuves datant de 1991, certains documents anciens ne sont plus disponibles. D'après "la politique de conservation des archives" du PNUD, les dossiers des programmes autres que les dossiers permanents sont conservés pour une période de sept ans après l'achèvement du projet. Les vérificateurs externes du PNUD ont confirmé que les documents financiers doivent être conservés pour un maximum de dix ans.

15. Les différences entre le rapport périodique de la Banque mondiale et l'Inventaire du Secrétariat sont attribuables pour la plupart à des projets et des activités approuvés avant la 17^e réunion du Comité exécutif lorsque la Banque fonctionnait selon un régime d'ajustement annuel des coûts avec certains projets approuvés jusqu'à la 31^e réunion inclusivement. Les documents de la Banque sur les fonds remboursés diffèrent de ceux du Secrétariat pour plusieurs années. Cette différence s'explique par le fait que la Banque ajustait les chiffres à la fin d'une année civile lorsqu'elle avait établi les dépenses réelles (qui impliquaient parfois des virements de fonds entre projets). Dans certains cas, le Secrétariat indique les chiffres inclus dans le plan de travail proposé qui n'ont pas bénéficié des ajustements à la fin de l'année civile.

16. L'Annexe III contient la liste des projets et les montants différents qui figurent dans le rapport périodique de la Banque et dans l'Inventaire. Toutefois, puisque la Banque convient qu'on lui doit 3 256 630¹ \$US de moins qu'indiqué dans l'Inventaire, le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif d'accepter les données contenues dans le rapport périodique de la Banque mondiale et, par une décision, d'autoriser les ajustements sur la base de la décision concernant l'Inventaire qui sera prise à la 42^e réunion.

Recommandations

Le Comité exécutif pourrait :

1. Prendre note du rapport sur la conciliation des comptes du Fonds multilatéral de l'année 2002 (suivi de la Décision 41/10 b)), tel que présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/46.
2. Prendre note des explications du Trésorier sur la manière dont les fonds suivants, qui figurent comme dus aux agences d'exécution, ont été traités en 2003 ou quels ajustements seront faits en 2004 pour fournir les ressources dues aux agences respectives :
 - a) 112 619 \$US pour le PNUE.
 - b) 1 169 476 \$US pour l'ONUDI.
3. Accepter le montant de [401 250 \$US/596 500 \$US] pour les coûts initiaux de démarrage du PNUD.
4. Accepter que des ajustements devraient être faits dans l'Inventaire des projets approuvés pour refléter les montants indiqués dans le rapport périodique de la Banque pour les projets figurant à l'Annexe III.
5. Demander au Trésorier de terminer la conciliation des comptes de la Banque mondiale, à partir des comptes vérifiés pour 2002, et du PNUD, à partir de la révision du contrôleur du PNUD d'après les chiffres provenant de la conciliation présentée dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/12 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/46 et toute autre décision pertinente prise à la 42^e réunion.

¹ Exclut 10 \$US à cause des erreurs d'arrondi.



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/12
11 décembre 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante et unième réunion
Montréal, 17 - 19 décembre 2003

Annexe I

**COMPTES DU FONDS MULTILATÉRAL DE L'ANNÉE 2002
(DÉCISIONS 40/8 ET 40/14)**

Section I : Bref historique

1. Suite au dépôt des rapports périodiques et financiers des agences et des Comptes vérifiés du Fonds pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2002 à sa 37^{ème} réunion, le Comité exécutif a demandé la présentation d'une conciliation complète des comptes avec les rapports périodiques à sa 38^{ème} réunion. Après examen de la conciliation des comptes de 2001 à sa 38^{ème} réunion, le Comité exécutif a décidé de demander la présentation d'une conciliation complète des Comptes du Fonds avec les données des rapports périodiques des agences d'exécution à la troisième réunion du Comité exécutif, chaque année (Décision 38/9).

2. Après examen des rapports périodiques et des Comptes du Fonds, déposés à sa 40^{ème} réunion, le Comité exécutif a décidé de demander aux agences d'exécution de représenter l'information financière, contenue dans leurs rapports périodiques, au Secrétariat du Fonds au moins huit semaines avant la 41^{ème} réunion (Décision 40/8 (b)) et de remettre au Trésorier, pas plus tard que le 1^{er} septembre 2003, les comptes vérifiés de 2002 pour dépôt à la 41^{ème} réunion du Comité exécutif (Décision 40/14 (b)).

3. Toutes les agences d'exécution ont remis des données financières révisées pour leurs rapports périodiques. Le PNUD, le PNUE et l'ONUDI ont remis au Trésorier des comptes approuvés. Au moment de rédiger ce rapport, la Banque mondiale n'avait pas remis ses comptes vérifiés pour 2002, ce qui est une condition préalable à la conciliation.

4. Ce document contient 5 sections et une annexe : Section I : Bref historique; Section II : Comptes du Fonds pour l'année 2002 - Rapport du Trésorier; Section III : Conciliation des comptes avec les données financières des rapports périodiques révisés des agences d'exécution et avec l'Inventaire des projets approuvés du Secrétariat; Section IV : Dépenses déclarées dans les comptes et dans le rapport périodique; Section V : Recommandations.

Section II : Comptes du Fonds pour l'année 2002 – Rapport du Trésorier

5. Les Annexes 1.1 à 1.7 des Comptes du Fonds pour l'année 2002 sont jointes à ce document.

6. Les données financières qui figurent à l'Annexe 1.1 reflètent les revenus et les dépenses du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal pour les années 2001 et 2002 et pour la période du 1^{er} janvier 1991 au 31 décembre 2002. Le rapport inclus à l'Annexe 1.2 présente l'actif, le passif et le solde du Fonds multilatéral au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002. Ces deux annexes correspondent aux comptes vérifiés du PNUE pour les années 1991 à 2001 et aux comptes approuvés du Bureau des Nations Unies à Nairobi (BNUN) pour l'année 2002.

7. L'Annexe 1.3 fournit le détail des dépenses du Secrétariat du Fonds multilatéral en 2002, comptabilisées dans les comptes du BNUN, par rapport au budget approuvé pour 2002.

8. Les Annexes 1.4 à 1.7 présentent les comptes approuvés ou provisoires des agences d'exécution pour les années 2002 et 2001 et pour la période cumulative du 1^{er} janvier 1991 au 31 décembre 2002.

9. Les comptes des agences d'exécution contiennent des modifications qui reflètent les derniers ajustements aux états financiers de 2002, transmis par les quatre agences. Pour le PNUD, le PNUE et l'ONUDI, ce sont des états "approuvés", ce qui signifie que les comptes ont été révisés par des vérificateurs durant la première année de la période biennale. Ces comptes peuvent encore changer durant la seconde année et c'est à la clôture de la période que les comptes seront officiellement clos et considérés comme finals et "vérifiés". Le BNUN a indiqué qu'à l'avenir, les comptes approuvés/vérifiés seraient disponibles au plus tôt en septembre de l'année suivante.

10. Pour la Banque mondiale, il s'agit de comptes provisoires car ils n'ont pas encore été vérifiés, en dépit des mesures additionnelles prises par son Unité pour le Protocole de Montréal afin d'accélérer les vérifications de son département de fonds fiduciaires en encourageant, à titre exceptionnel, des coûts supplémentaires pour une vérification accélérée. La Banque a indiqué qu'à l'avenir, les comptes annuels vérifiés seraient disponibles à la troisième réunion de l'année.

11. Une conciliation des dépenses, achevée à la fin de 2001, a entraîné des ajustements effectués par le BNUN en 2002 pour aligner ses comptes sur les livres des agences d'exécution, toutefois d'autres modifications ont encore été apportées aux chiffres des agences pour les années antérieures (1991-2001). Ces changements concernaient tant les dépenses que les revenus.

12. Pour les dépenses, ces modifications ont été incluses dans les comptes au 31 décembre 2002 qui figurent aux Annexes 1.4 à 1.7, entraînant une variance par rapport aux chiffres de l'Annexe 1.1 qui contient les comptes officiels du BNUN.

Section III : Conciliation des comptes de revenus avec les données financières des rapports périodiques révisés des agences d'exécution et avec l'Inventaire des projets approuvés du Secrétariat du Fonds

13. La principale hypothèse de la conciliation est la suivante : si les fonds nets approuvés¹ dans les rapports périodiques et financiers correspondent aux fonds nets approuvés dans l'Inventaire des projets approuvés, alors il y a concordance avec les montants de revenus que les agences devraient avoir reçus. On utilise les rapports périodiques et l'Inventaire parce qu'ils fournissent le plus grand niveau de détails disponible. L'Inventaire s'appuie sur les rapports des réunions du Comité exécutif et les documents qui y sont déposés. C'est le registre du Comité exécutif - source du financement. Le compte du bénéficiaire, les agences d'exécution, est plus spécifiquement détaillé dans les rapports périodiques. Donc, si les deux concordent, le Trésorier, en tant que responsable des comptes des agences d'exécution pour 2002 inclus aux Annexes

¹ Les fonds nets approuvés correspondent aux fonds initiaux approuvés, plus tous les fonds additionnels approuvés, moins la valeur des fonds inutilisés remboursés.

1.4 à 1.7, fera l'ajustement sur la base de la concordance et sur instruction de l'agence, conformément à la décision du Comité exécutif.

14. Il convient de noter que toutes les agences d'exécution et les agences bilatérales ont l'occasion de justifier les modifications apportées à l'Inventaire des projets approuvés du Secrétariat du Fonds, après chaque réunion du Comité exécutif.

Données des rapports périodiques et Inventaire des projets approuvés

15. Les données des rapports périodiques du PNUD, du PNUE et de l'ONUDI pour la période 1991-2002 (représentant des approbations nettes dépassant les 808 millions \$US) correspondent aux données de l'Inventaire des projets approuvés du Secrétariat, à 28 \$US près – à cause des montants arrondis à l'unité.

16. Les données du rapport périodique de la Banque mondiale pour la période 1991-2002 (représentant des approbations nettes de 568 792 596 \$US) sont inférieures de 3 256 667 \$US au financement net approuvé dans l'Inventaire des projets approuvés du Secrétariat (572 049 236 \$US). La Banque a signalé au Secrétariat que son groupe des fonds fiduciaires avait indiqué que le rapport périodique de la Banque pouvait être erroné car, selon ses constatations préliminaires, les approbations nettes devraient totaliser 577 708 324 \$US et non 568 792 596 \$US, le montant déclaré dans le rapport périodique. Cela voudrait dire que les approbations nettes de la Banque dépassaient de 5 659 088 \$US le financement net approuvé dans l'Inventaire. La Banque a indiqué qu'une résolution sur sa position quant au financement net approuvé serait disponible dans les jours qui suivent la rédaction de ce rapport.

17. Dans l'attente du dépôt des comptes vérifiés de la Banque pour 2002 et des efforts continus pour résoudre ces différences, les données communiquées par la Banque dans son rapport périodique à la 40^{ème} réunion, sont utilisées aux fins de cette analyse.

Approbations nettes dans les rapports périodiques et dans les comptes de revenus des agences d'exécution pour 2002

18. On pourrait s'attendre à ce que les fonds nets approuvés dans le rapport périodique correspondent aux revenus dans les Comptes du Fonds pour 2002 puisqu'ils reflètent la même période et sont déclarés par la même agence. Le tableau 1 démontre qu'il y a des différences.

Tableau 1

RAPPORTS PÉRIODIQUES ET COMPTES DU FONDS—FONDS NETS APPROUVÉS ET REVENUS

Agence	Rapport périodique 2002 – Total des fonds approuvés, incluant les frais d'appui (\$US)	Revenus globaux de l'agence dans les Comptes du Fonds de 2002 (\$US)	Différence entre les comptes de l'agence d'exécution et les rapports périodiques (\$US)
PNUD	408 620 005	390 735 472	17 884 533
PNUE	72 980 206	66 187 312	6 792 894
ONUDI	319 257 014	284 713 105	34 543 909
Banque mondiale*	568 792 596	562 682 383	6 110 213
Total	1 369 649 821	1 304 318 272	65 331 549

* Comptes provisoires

19. La différence entre les rapports périodiques des agences et les revenus globaux des agences dans les comptes de 2002 qui ressort dans le tableau 1, est largement expliquée par le tableau 2.

Tableau 2

EXPLICATION DES DIFFÉRENCES ENTRE LES APPROBATIONS NETTES DANS LES RAPPORTS PÉRIODIQUES ET LES REVENUS DANS LES COMPTES DU FONDS

Agence d'exécution	Différence entre les comptes de l'agence et son rapport périodique (US\$)	Autres explications des différences entre les comptes et les rapports périodiques (\$US)			Ajustements possibles aux revenus de 1991 à 2002 (\$US)
No. de colonne.	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	(un nombre positif signifie que le Fonds doit le montant à l'agence)	Revenus de la 38ème réunion virés en 2003	Coûts de démarrage initial demandés	Billets à ordre détenus par le Trésorier	(un nombre négatif signifie que l'agence doit le montant au Fonds){(1) – (2) – (3) – (4)}
PNUD	17 884 533	20 077 513	-401 250		-1 791 730
PNUE	6 792 894	6 680 275			112 619
ONUDI	34 543 909	13 110 099		20 264 334	1 169 476
Banque mondiale	6 110 213	27 966 064			-21 855 851
TOTAL	65 331 549	67 833 951	-401 250	20 264 334	-22 365 486

20. Le tableau 2 donne quelques explications des différences : certains montants approuvés en 2002 ont été virés en 2003, des billets à ordre n'ont pas été reflétés dans les comptes de l'ONUDI et les coûts de démarrage initial du PNUE ne figurent pas dans son rapport périodique. L'ONUDI a indiqué qu'à l'avenir, pour faciliter la conciliation entre les revenus dans ses comptes, son rapport périodique, l'Inventaire du Secrétariat et les comptes du Trésorier, elle

inscrirait les billets à ordre détenus par le Trésorier comme revenus dans ses comptes. Le PNUD modifiera son rapport périodique pour faciliter la conciliation.

21. Toutefois, selon la date de la troisième réunion annuelle du Comité exécutif, des différences pourraient subsister entre les revenus déclarés dans les comptes et les montants nets approuvés, déclarés dans les rapports périodiques, si les fonds sont virés dans l'année qui suit leur approbation. De plus, il pourrait encore subsister des différences pour d'autres raisons. Par exemple, l'ajustement proposé suite à cette conciliation sera mis en œuvre dans les comptes de 2003, voire dans ceux de 2004 puisque les ajustements aux comptes de 2002 d'après cette conciliation, ne seront peut-être pas faits avant 2004, étant donné que la 41^{ème} réunion se tient à la mi-décembre et sera suivi par la période des fêtes.

22. La colonne des ajustements (colonne 5 du tableau 2) correspond au montant des ajustements requis dans les comptes des agences pour aligner le niveau de revenus dans les comptes sur les montants nets approuvés dans les rapports périodiques. Les différences entre les revenus et les montants nets approuvés sont dues surtout aux ajustements des billets à ordre (pertes/gains) qui ont été inscrits soit par l'agence soit par le Trésorier dans différentes périodes de compte rendu. Les ajustements aux revenus des agences dans les comptes sont requis pour distinguer les revenus qu'une agence reçoit pour la mise en œuvre de projets bilatéraux, des revenus provenant directement des fonds approuvés par le Comité exécutif pour l'agence. Les ajustements sont requis aussi pour refléter les intérêts que les agences d'exécution ont reçus en 2002 mais qu'elles n'ont pas déclarés au Trésorier en attendant l'approbation des Comptes du Trésorier. Un autre ajustement est nécessaire pour déduire les intérêts des projets bilatéraux, mis en œuvre par l'agence d'exécution, qui ont été crédités au compte de l'agence auprès du Fonds multilatéral au lieu du compte de l'agence bilatérale.

23. Le PNUE et l'ONUDI ont accepté les ajustements calculés. Le PNUD et la Banque mondiale ont indiqué qu'ils avaient besoin de temps supplémentaire pour accepter leurs ajustements. C'est la deuxième année consécutive que le PNUD et la Banque mondiale n'ont pas entièrement concilié leurs comptes avec leurs rapports périodiques.

24. Selon le tableau 2, le PNUD a reçu 1 791 730 \$US de plus qu'indiqué dans son rapport périodique. Il a mentionné que cette différence semblait liée aux revenus d'intérêts qui n'ont pas été pris en compte dans le calcul des virements. En outre, selon le PNUD, il semblerait aussi que des revenus d'intérêts de 557 861 \$US pour 1991-1994 aient été comptabilisés deux fois ou mal classés. Les revenus cumulatifs d'intérêts sur les ressources du Fonds multilatéral font l'objet d'un examen par la division des contrôleurs du PNUD mais le PNUD a indiqué que l'examen pourrait ne pas être terminé avant la 43^{ème} réunion du Comité exécutif.

25. L'ajustement de 21 855 851 \$US sur les comptes provisoires de la Banque mondiale s'appuie sur les revenus de 562 682 383 \$US indiqués à l'Annexe 1.7. L'ajustement final devra s'appuyer sur les comptes vérifiés de la Banque. La Banque a signalé des raisons similaires pour le besoin d'ajustement, notamment : la date des virements, les revenus d'intérêts, les remboursements de soldes de projets et, en plus, des différences avec l'Inventaire des projets approuvés qui sont dues largement aux projets approuvés avant la 17^{ème} réunion du Comité exécutif.

Section IV : Dépenses déclarées dans les comptes et dans le rapport périodique

26. Les dépenses déclarées au Trésorier dans les Comptes du Fonds devraient correspondre à la somme des montants décaissés et des montants engagés, déclarée au Secrétariat du Fonds dans les rapports périodiques annuels des agences d'exécution. Le tableau 3 révèle que deux agences ont déclaré moins de dépenses dans leurs rapports périodiques que dans leurs comptes. Toutefois, le PNUD et la Banque mondiale ont déclaré plus de dépenses dans leurs rapports périodiques que dans leurs comptes.

Tableau 3

DÉPENSES

Agence	Rapport périodique pour 2002			Comptes du Fonds pour 2002	Différence
No. de colonne	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Montants décaissés incluant frais d'appui (\$ US)	Montants engagés incluant frais d'appui (\$US)	Total des dépenses (\$US) {(1)+(2)}	Total des dépenses (\$US)	(US\$) {(3)-(4)} (voir note)
PNUD	296 950 202	17 579 459	314 529 661	314 051 180	478 481
PNUE	50 208 139	1456 625	51 664 764	53 070 365	-1 405 601
UNIDO	237 148 888	20 748 624	257 897 512	257 897 515	-3
Banque mondiale	438 948 628	129 843 968	568 792 595	455 993 142	112 799 453
Total	1 023 255 857	169 628 675	1 192 884 532	1 081 012 202	111 872 331

Note: Un nombre positif signifie que le montant des dépenses était plus élevé dans le rapport périodique que dans les Comptes du Fonds. Un nombre négatif signifie que le montant des dépenses déclaré dans le rapport périodique était moins élevé que dans les Comptes.

27. Le PNUE a signalé que la différence entre ses dépenses dans le rapport périodique et le montant déclaré dans les comptes provient du fait que tous les soldes engagés ne sont pas reflétés dans le rapport périodique, notamment les fonds engagés qui incluent des frais d'appui parce que ces fonds ne pouvaient pas être engagés sur une base individuelle par projet dans le rapport périodique. Si ces fonds engagés avaient été inclus dans le rapport périodique (1 329 990 \$US), le chiffre de la colonne 5 du tableau 3 serait ramené de 1 405 601 \$US à 75 611 \$US.

28. La Banque mondiale a déclaré plus de 112 millions \$US de plus en dépenses comptabilisées sur une base individuelle par projet dans son rapport périodique, remis au Secrétariat, que dans les comptes provisoires, remis au Trésorier. La Banque a signalé qu'elle indique des fonds engagés au lieu des dépenses. Toutes les agences d'exécution devraient faire des déclarations uniformes conformément à la Décision 20/13.

Section V : Recommandations

Le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances pourrait recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note de la conciliation des comptes, présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/12 et dans les Annexes 1.1 à 1.7 des Comptes du Fonds, jointes au présent rapport.
2. Prier le Trésorier de faire les ajustements suivants, acceptés par les agences concernées, sur les revenus de 1991 à 2002 dans les comptes des agences d'exécution et de refléter ces ajustements dans leurs revenus pour leurs comptes de 2003 ou 2004 de la manière suivante :

- (a) Ajouter 112 619 \$US aux revenus du PNUE,
 - (b) Ajouter 1 169 476 \$US aux revenus de l'ONUDI.
3. Prier les agences d'exécution de s'assurer que les dépenses indiquées dans les rapports périodiques qu'elles remettent au Secrétariat, correspondent aux dépenses dans les comptes annuels qu'elles remettent au Trésorier.
4. Prier le Secrétariat et le Trésorier de poursuivre leurs efforts pour achever la conciliation des comptes de la Banque mondiale, à partir des comptes vérifiés de 2002 et du PNUD, à partir de la révision du contrôleur du PNUD, et de faire rapport sur l'état de ces efforts à chaque réunion jusqu'à la conciliation complète, tout en constatant que pour une deuxième année consécutive le PNUD et la Banque mondiale n'ont pas remis une conciliation complète de leurs comptes avec leurs rapports périodiques.

SCHEDULE 1.1
MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL
2002 STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURE (in US\$)

INCOME	2002	2001	1991- 2002
Agreed contributions	124,233,752	140,876,743	1,502,587,158
Interest income	11,093,459	17,588,394	132,457,322
Miscellaneous income	8,733,750	439,865	13,280,906
TOTAL INCOME	144,060,961	158,905,002	1,648,325,386
EXPENDITURE			
UNEP Managed Activities	7,184,339	8,306,298	53,135,856
UNDP Managed Activities	45,976,661	32,473,795	310,459,873
UNIDO Managed Activities	34,113,573	35,678,522	261,010,117
World Bank Managed Activities	64,926,330	38,778,965	455,993,142
Secretariat	4,072,567	3,872,258	33,680,404
Bank Charges and Loss on Exchange	0	(156,585)	160,462
TOTAL EXPENDITURE	156,273,470	118,953,253	1,114,439,854
Excess of income over expenditure	(12,212,509)	39,951,749	533,885,532
Prior period adjustments	(247,712)	(301,005)	(8,332)
Net excess of income over expenditure	(12,460,221)	39,650,744	533,877,200
Fund balance, beginning of period	546,337,421	506,686,677	0
Fund balance, end of period	533,877,200	546,337,421	533,877,200

Note: Schedules 1.1 and 1.2 remain unchanged as they reflect the figures as at the closure of UNEP accounts for 2002. Any changes made by implementing agencies to prior period figures as reflected in Schedules 1.4 - 1.7 are therefore not incorporated in Schedule 1.1.

The variance between Schedule 1.1 and UNDP, UNEP, and World Bank certified accounts and the World Bank's provisional accounts are reflected below and Expenditures will be adjusted in the 2003 accounts as 2002 revisions by the following:

UNEP	65,491
UNDP	(3,591,307)
UNIDO	3,112,601
World Bank	0

SCHEDULE 1.2

MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL

2002 STATEMENT OF ASSETS AND LIABILITIES (in US\$)

ASSETS	31.12.2002	31.12.2001
Cash and term deposits	83,244,519	96,205,222
Voluntary pledges receivable	162,157,853	139,764,005
Inter-fund balance receivable	0	0
Other accounts receivable	276,969	478,392
Provision for doubtful debt	0	0
Other assets - deferred charges	57,800	4,618
Promissory notes	97,885,068	95,184,037
Operating funds provided to implementing agencies	194,390,768	217,073,573
TOTAL ASSETS	538,012,977	548,709,847
LIABILITIES		
Deferred credits	799,540	1,406,657
Reserve for obligations	368,110	169,564
Inter-fund balance payable	2,160,602	273,685
Other accounts payable	802,151	522,520
Advances provided by implementing agencies	5,378	0
TOTAL LIABILITIES	4,135,781	2,372,426
RESERVES AND FUND BALANCES		
Financial reserves	533,877,200	546,337,421
TOTAL RESERVES AND FUND BALANCES	533,877,200	546,337,421
TOTAL LIABILITIES, RESERVES AND FUND BALANCES	538,012,981	548,709,847

SCHEDULE 1.3

A. 2002 Expenditures for Account MFL 2336-2211-2661: (Secretariat's Main Account)

			Approved Budget	Actual Expenditure	Savings/ (Deficit)
10	PROJECT PERSONNEL COMPONENT				
	<i>1100</i>	<i>Project Personnel</i>			
	1101	Chief Officer (D-2)	125,660	140,262	(14,602)
	1102	Deputy Chief Officer (Economic Cooperation) (P-5)	113,300	129,789	(16,489)
	1103	Deputy Chief Officer (Technical Cooperation) (P-5)	113,300	126,429	(13,129)
	1104	Economic Affairs Officer (P-4/5)	113,300	97,326	15,974
	1105	Environmental Affairs Officer (P-4/5)	113,300	94,356	18,944
	1106	Project Management Officer (P-4/5)	113,300	128,628	(15,328)
	1107	Project Management Officer (P-4/5)	113,300	122,758	(9,458)
	1108	Information Management Officer (P-3)	83,430	72,337	11,093
	1109	Administrative and Fund Management Officer (P-4)	97,850	158,638	(60,788)
	1110	Senior Monitoring and Evaluation Officer (P-5)	113,300	122,614	(9,314)
	1111	Executive Assistant to Chief Officer (P-2)	56,650	29,850	26,800
	1188	Prior Year's Adjustment			
	<i>1199</i>	<i>Sub-total</i>	<i>1,156,690</i>	<i>1,222,987</i>	<i>(66,297)</i>
	<i>1200</i>	<i>Consultants</i>			
	1201	Projects and technical reviews etc	150,000	142,407	7,593
	<i>1299</i>	<i>Sub-total</i>	<i>150,000</i>	<i>142,407</i>	<i>7,593</i>
	<i>1300</i>	<i>Administrative Support Staff costs</i>			
	1301	Admin Assistant (G-8)	45,900	46,774	(874)
	1302	Meetings Services Assistant (G-7)	41,820	49,376	(7,556)
	1303	Programme Assistant (G-8)	45,900	62,441	(16,541)
	1304	Senior Secretary (Deputy Chief, Economic Cooperation) (G-6)	37,740	39,833	(2,093)
	1305	Senior Secretary (Deputy Chief, Technical Cooperation) (G-6)	37,740	32,572	5,168
	1306	Computer Operations Assistant (G-7/G-8)	45,900	61,964	(16,064)
	1307	Secretary (to 2 Programme Officers) (G-6)	37,740	40,583	(2,843)
	1308	Secretary/Clerk, Administration (G-5)	32,640	28,503	4,137
	1309	Registry Clerk (G-4)	26,520	37,098	(10,578)
	1310	Database Assistant (G-8)	45,900	35,705	10,195
	1311	Secretary, Monitoring and Evaluation, (G-5/G-6)	36,720	35,637	1,083
	<i>1301-11</i>	<i>Sub-total (support staff costs)</i>	<i>434,520</i>	<i>470,486</i>	<i>(35,966)</i>
	1333	Executive Committee -(ExCom 33-35)	500,000	656,557	(156,557)
	<i>1333</i>	<i>Sub-total (conference servicing)</i>	<i>500,000</i>	<i>656,557</i>	<i>(156,557)</i>
	1388	Prior Year's Adjustment	-	50,344	(50,344)
	<i>1388</i>	<i>Sub-total</i>	<i>-</i>	<i>50,344</i>	<i>(50,344)</i>
	<i>1399</i>	<i>Sub-total</i>	<i>934,520</i>	<i>1,177,387</i>	<i>(242,867)</i>

			Approved Budget	Actual Expenditure	Savings/ (Deficit)
	1600	<i>Travel on Official Missions</i>			
	1601	Mission costs	160,000	160,388	(388)
	1699	<i>Sub-total</i>	160,000	160,388	(388)
1999	COMPONENT TOTAL		2,401,210	2,703,168	(301,958)
20	SUB-CONTRACTS COMPONENT				
	2100	<i>Sub-Contracts with UN Agencies:</i>			
	2101	Information materials	30,000	0	30,000
	2199	<i>Sub-total</i>	30,000	0	30,000
	2300	<i>Sub-Contracts with Profit Making Institutions</i>			0
	2301	Corporate Consultancies	0	0	0
	2399	<i>Sub-total</i>	0	0	0
2999	COMPONENT TOTAL		30,000	0	30,000
30	MEETINGS PARTICIPATION COMPONENT				
	3300	<i>Assistance to Participants from Developing Countries</i>			
	3301	Travel of Chairman / Vice-Chairman	30,000	30,772	(772)
	3304	Informal Sub-group meetings	30,000	0	30,000
	3333	Executive Committee meetings - 2001	225,000	208,716	16,284
	3399	<i>Sub-total</i>	285,000	239,488	45,512
3999	COMPONENT TOTAL		285,000	239,488	45,512
40	EQUIPMENT COMPONENT				
	4100	<i>Expendables</i>			
	4101	Office stationery etc	15,000	15,294	(294)
	4102	Software & Computer expendables	9,000	5,468	3,533
	4199	<i>Sub-total</i>	24,000	20,761	3,239
	4200	<i>Non-expendable Equipment</i>			
	4201	Computer, printers etc.	10,000	9,549	451
	4202		5,000	174	4,826
	4299	<i>Sub-total</i>	15,000	9,723	5,277
	4300	<i>Rental of premises</i>			
	4301	Rental of office premises	310,000	294,782	15,218
	4399	<i>Sub-total</i>	310,000	294,782	15,218
4999	COMPONENT TOTAL		349,000	325,266	23,734
50	MISCELLANEOUS COMPONENT				
	5100	<i>Operations and Maintenance</i>			
	5101	Computers, printers etc	9,000	14,698	(5,698)
	5102	Office premises	9,000	2,281	6,719
	5103	Rental of Photocopiers	15,000	15,381	(381)
	5104	Telecommunications equipment	9,000	9,391	(391)
	5105	Miscellaneous equipment rentals	12,000	4,943	7,057
	5199	<i>Sub-total</i>	54,000	46,695	7,305
	5200	<i>Reporting Costs</i>			

			Approved Budget	Actual Expenditure	Savings/ (Deficit)
	5201	Executive Committee meetings			
	5202	Reporting (others)	20,000	14,719	5,281
	5299	<i>Sub-total</i>	20,000	14,719	5,281
	5300	<i>Sundry</i>			
	5301	Communications	40,000	27,147	12,853
	5302	Freight charges	15,000	26,372	(11,372)
	5303	Bank charges	5,000	4,700	300
	5305	Staff training	38,000	1,225	36,775
	5399	<i>Sub-total</i>	98,000	59,444	38,556
	5400	<i>Hospitality</i>			
	5401	Official hospitality	10,000	7,255	2,745
	5499	<i>Sub-total</i>	10,000	7,255	2,745
5999	COMPONENT TOTAL		182,000	128,113	53,887
99	PROJECT TOTAL		3,247,210	3,396,036	(148,826)
		<i>Programme Support Costs</i>	206,857	220,044	(13,187)
		GRAND TOTAL	3,454,067	3,616,080	(162,013)
B. 2002 Expenditures for Account MFL 2336-2212-2661: (Monitoring and Evaluation)					
			Approved Budget	Actual Expenditure	Savings/ (Deficit)
	1201	Projects and technical reviews etc.	261,000	116,460	144,540
	1601	Travel on Official business	60,000	42,415	17,585
	4101	Office Stationery	0	0	0
	4201	Non Expendable Computer Equipment	5,000	0	5,000
	5105	Miscellaneous Equipment Rentals	0	0	0
	5201	Executive Committee Meetings	0	0	0
	5301	Communications	2,000	504	1,496
	ACCOUNT TOTAL		328,000	159,378	168,622
C. 2002 Expenditures for Account MFL 2336-2213-2661: (Technical Audits: Production Sector)					
	2300	<i>Sub-Contracts with Profit Making Institutions</i>			
	2301	Corporate Consultancies	297,148	297,108	40
	ACCOUNT TOTAL		297,148	297,108	40
	TOTAL FOR ALL ACCOUNTS		4,079,215	4,072,567	6,648

SCHEDULE 1.4

MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL

UNDP Managed Activities in 1991 - 2002 (in US\$)

INCOME	2002	2001	1991-2002
Cash transferred from the Multilateral Fund	36,406,606	37,229,381	323,674,408
Promissory notes	31,150,012		31,150,012
Interest and miscellaneous income earned and retained*	1,038,312	1,795,973	35,911,052
TOTAL INCOME	68,594,930	39,025,354	390,735,472
TOTAL EXPENDITURE**	49,390,356	32,651,407	314,051,180
EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	19,204,574	6,373,947	76,684,292
NET EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	19,204,574	6,373,947	76,684,292
Fund balance, beginning of period	57,479,718	51,105,771	0
Add excess of income over expenditure	19,204,574	6,373,947	76,684,292
Fund balance, end of period	76,684,292	57,479,718	76,684,292

Note: The figures presented take into account any prior period adjustments reported by Implementing agencies.

* Final interest & miscellaneous income for 2002 reported by UNDP is \$1,038,312. 2001 interest was reduced by \$1,204,027, reflecting prior period interest adjustments.

** Final reported cumulative expenditures by UNDP as at 2002 are \$314,051,180. Expenditures have been reduced by \$182,564 to reflect the correct cumulative figure.

SCHEDULE 1.5

MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL

UNEP Managed Activities in 1991 - 2002 (in US\$)

INCOME	2002	2001	1991-2002
Cash transferred from the Multilateral Fund in 1998 recorded in 2002	1,800,000	0	1,800,000
Cash transferred from the Multilateral Fund in 2001 recorded in 2002	2,230,159	0	2,230,159
Cash transferred from other donors in prior periods posted to UNEP in error reversed in 2002	(237,040)	0	(237,040)
Cash transferred from the Multilateral Fund in 2002	11,378,340	0	11,378,340
Total transfers	15,171,459	5,565,154	62,215,097
Interest earned and retained	632,720	638,344	3,972,215
TOTAL INCOME	15,804,179	6,203,498	66,187,312
TOTAL EXPENDITURE	7,098,386	8,323,046	53,070,365
EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	8,705,793	(2,119,548)	13,116,947
Prior period adjustments	(580)	(2,227)	(36,036)
NET EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	8,705,213	(2,121,775)	13,080,911
Fund balance, beginning of period	4,375,698	6,497,473	0
Add excess of income over expenditure	8,705,213	(2,121,775)	13,080,911
Fund balance, end of period	13,080,911	4,375,698	13,080,911

Note: The figures presented take into account any prior period adjustments reported by Implementing agencies.

SCHEDULE 1.6

MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL

UNIDO Managed Activities in 1991 - 2002 (in US\$)

INCOME	2002	2001	1991-2002
Cash transferred from the Multilateral Fund	28,776,501	35,235,500	261,430,241
Interest and miscellaneous income earned and retained	824,555	2,047,037	23,282,864
TOTAL INCOME	29,601,056	37,282,537	284,713,105
TOTAL EXPENDITURE	31,000,972	35,678,522	257,897,516
EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	(1,399,916)	1,604,015	26,815,589
NET EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	(1,399,916)	1,604,015	26,815,589
Fund balance, beginning of period	28,215,505	26,611,490	0
Add excess of income over expenditure	(1,399,916)	1,604,015	26,815,589
Fund balance, end of period	26,815,589	28,215,505	26,815,589

Note: The figures presented take into account any prior period adjustments reported by Implementing agencies.

SCHEDULE 1.7

MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL

World Bank Managed Activities in 1991 - 2002 (in US\$)

INCOME	2002	2001	1991-2002
Cash transferred from the Multilateral Fund	42,231,532	24,545,706	349,895,068
Promissory notes encashed*	6,729,026	14,914,876	161,059,363
Promissory notes transferred, net of encashments			0
Interest and miscellaneous income earned and retained (investment income)	6,206,417	7,835,561	51,727,952
TOTAL INCOME	55,166,975	47,296,143	562,682,383
TOTAL EXPENDITURE	64,926,330	38,778,965	455,993,142
EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	(9,759,355)	8,517,178	106,689,241
NET EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	(9,759,355)	8,517,178	106,689,241
Fund balance, beginning of period	116,409,706	107,892,528	0
Add excess of income over expenditure	(9,759,355)	8,517,178	106,689,241
Fund balance, end of period	106,650,351	116,409,706	106,689,241

*Promissory notes information provided by World Bank accounts.

Note: The figures presented take into account any prior period adjustments reported by Implementing agencies.

Annex II

INITIAL START-UP COSTS OF UNDP

SECOND MEETING OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Report of the Second Meeting

“The Executive Committee decided to advance US \$500,000 to each of the implementing agencies to enable them to initiate their work, provided that funds are available in the Fund in addition to those needed for the establishment of the Secretariat (UNEP/OzL.Pro/ExCom/2/5/Rev.1, para. 33)

THIRD MEETING OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Report of the Third Meeting

“On the basis of statements by the implementing agencies, the Executive Committee decided to allocate until further review at the fourth meeting additional amounts of US \$1 million to the World Bank and US \$250,000 to UNDP, provided that those amounts were available in the Fund. The Committee emphasized that those sums should be used for effective operational purposes and not for administrative and support activities; and that no further amounts could be allocated until the necessary conditions were fulfilled.”
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/3/18/Rev.1, para. 69)

FOURTH MEETING OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Revised Work Programme and Related Budget of UNDP

“Total estimated expenditure for the UNDP 1991 Programme: US \$1,261,800”

(UNEP/OzL.Pro/ExCom/4/8/Rev.1, page 19)

Report of the Fourth Meeting

“In the discussion of the revised UNDP work programme, some queries on points of detail were raised to which the representative of UNDP replied. The Executive Committee thereupon decided:

- (a) To approve the revised UNDP work programme with the same proviso as stipulated for UNEP [i.e., that account should be taken of the views expressed by the Committee, both in the course of its implementation and in drafting proposals for 1992];

(b) To approved the related budget of US \$1,261,800, including US \$750,000 already allocated at its second and third meetings
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/4/13/Rev.2, para. 49)

FIFTH MEETING OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Report of the Fifth Meeting

The cumulative income commitments and disbursements, as well as the balance of the Fund as at 31 October 1991, were:

II. Commitments and Disbursements to:

3. Disbursement to UNDP—US \$1,261,800

III. Details by country of pledges made for 1991 and amounts received, as reported by UNEP, are contained in the table below:

<u>Project Title</u>	<u>Total Funds Approved</u>	<u>UNDP Project Number</u>
[Specific activities in countries	US \$860,550]	
Headquarters Technical Support and Programme Activities (requested US \$357,400 but received US \$401,250)	US \$401,250	
		INT/91/G61
TOTAL	US \$1,261,800	US \$750,000

(UNEP/OzL.Pro/ExCom/5/16, Annex I)

Annex III

LIST OF PROJECTS AND THE AMOUNTS RECORDED IN THE BANK'S PROGRESS REPORT AND THE INVENTORY OF APPROVED PROJECTS

Code	Total Funds Approved As Per Inventory	Total Support Cost Approved As Per Inventory	Total As Per Inventory	Total Funds Approved As Per Progress Report	Total Support Cost Approved As Per Progress Report	Total As Per Progress Report	Difference
ARG/REF/23/INV/68	764,587	99,396	863,983	764,587	112,304	876,891	-12,908
ARG/SEV/09/PRP/03	63,000	0	63,000	33,916	0	33,916	29,084
ARG/SEV/10/PRP/04	94,481	0	94,481	165,560	0	165,560	-71,079
ARG/SEV/12/PRP/06	229,405	0	229,405	197,670	0	197,670	31,735
ARG/SEV/16/PRP/23	185,000	0	185,000	180,497	0	180,497	4,503
BRA/FOA/18/INV/33	83,139	10,808	93,947	83,139	11,078	94,217	-270
BRA/REF/19/INV/48	701,082	91,141	792,223	701,082	117,165	818,247	-26,024
BRA/REF/19/INV/49	134,500	17,486	151,986	134,500	29,673	164,173	-12,188
BRA/REF/20/INV/55	54,758	7,119	61,877	54,758	26,026	80,784	-18,907
BRA/REF/20/INV/56	59,387	7,720	67,107	59,387	10,725	70,112	-3,005
BRA/SEV/04/PRP/01	114,583	0	114,583	40,822	0	40,822	73,761
BRA/SEV/06/CPG/02	30,707	0	30,707	1,472	0	1,472	29,235
BRA/SEV/09/PRP/09	112,000	0	112,000	91,612	0	91,612	20,388
CHI/SEV/04/CPG/01	121,166	0	121,166	5,833	0	5,833	115,333
CHI/SEV/04/PRP/17	162,736	0	162,736	27,800	0	27,800	134,936
CHI/SEV/06/PRP/03	191,878	0	191,878	57,493	0	57,493	134,385
CHI/SEV/12/PRP/05	19,327	0	19,327	33,057	0	33,057	-13,730
CPR/FOA/07/INV/15	973,000	0	973,000	993,000	0	993,000	-20,000
CPR/FOA/07/INV/16	0	0	0	645,000	0	645,000	-645,000
CPR/FOA/10/INV/42	526,000	0	526,000	457,000	0	457,000	69,000
CPR/FOA/10/INV/43	304,000	0	304,000	264,000	0	264,000	40,000
CPR/FOA/10/INV/44	187,000	0	187,000	163,000	0	163,000	24,000
CPR/FOA/10/INV/45	316,000	0	316,000	275,000	0	275,000	41,000
CPR/FOA/10/INV/47	547,000	0	547,000	476,000	0	476,000	71,000
CPR/FOA/10/INV/48	1,198,000	0	1,198,000	1,042,000	0	1,042,000	156,000
CPR/FOA/10/INV/49	1,079,000	0	1,079,000	958,000	0	958,000	121,000
CPR/FOA/10/INV/50	581,000	0	581,000	485,000	0	485,000	96,000
CPR/FOA/10/INV/51	175,000	0	175,000	165,000	0	165,000	10,000
CPR/FOA/17/INV/138	216,797	-7,800	208,997	216,797	0	216,797	-7,800
CPR/FOA/28/INV/296	0	31,382	31,382	0	0	0	31,382
CPR/FOA/29/INV/324	0	29,904	29,904	0	0	0	29,904
CPR/FOA/31/INV/363	0	25,232	25,232	0	0	0	25,232
CPR/HAL/07/INV/18	900,000	0	900,000	930,000	0	930,000	-30,000
CPR/PRO/10/PRP/34	240,000	0	240,000	320,000	0	320,000	-80,000
CPR/SEV/04/PRP/01	184,000	0	184,000	16,254	0	16,254	167,746
CPR/SEV/09/PRP/31	326,000	0	326,000	192,333	0	192,333	133,667
CPR/SEV/10/PRP/35	280,000	0	280,000	148,128	0	148,128	131,872
CPR/SEV/12/PRP/64	109,152	0	109,152	120,949	0	120,949	-11,797
CPR/SEV/16/PRP/246	250,000	0	250,000	68,017	0	68,017	181,983
CPR/SEV/17/TAS/136	350,000	0	350,000	200,000	0	200,000	150,000
ECU/SEV/04/PRP/01	92,031	0	92,031	86,666	0	86,666	5,365
ECU/SEV/04/PRP/20	40,386	0	40,386	18,185	0	18,185	22,201

Annex III

Code	Total Funds Approved As Per Inventory	Total Support Cost Approved As Per Inventory	Total As Per Inventory	Total Funds Approved As Per Progress Report	Total Support Cost Approved As Per Progress Report	Total As Per Progress Report	Difference
ECU/SEV/06/PRP/05	86,754	0	86,754	171,229	0	171,229	-84,475
ECU/SEV/09/PRP/13	68,000	0	68,000	81,231	0	81,231	-13,231
ECU/SEV/12/PRP/15	43,231	0	43,231	45,197	0	45,197	-1,966
EGY/REF/12/PRP/24	25,000	0	25,000	6,116	0	6,116	18,884
EGY/SEV/04/CPG/01	96,507	0	96,507	97,520	0	97,520	-1,013
EGY/SEV/04/PRP/65	131,065	0	131,065	79,121	0	79,121	51,944
EGY/SEV/09/PRP/13	112,200	0	112,200	42,224	0	42,224	69,976
GHA/SEV/04/PRP/09	29,362	0	29,362	17,914	0	17,914	11,448
GLO/ARS/10/TAS/44	197,000	0	197,000	153,577	0	153,577	43,423
GLO/REF/08/TAS/29	46,566	0	46,566	53,319	0	53,319	-6,753
GLO/SEV/09/TAS/43	0	869,355	869,355	0	869,255	869,255	100
GLO/SEV/12/TAS/52	0	1,371,373	1,371,373	0	1,371,356	1,371,356	17
GLO/SEV/26/PRP/177	0	0	0	140,000	18,200	158,200	-158,200
GLO/SOL/08/PRP/31	109,278	0	109,278	281,754	0	281,754	-172,476
GUA/SEV/12/PRP/06	5,538	0	5,538	7,902	0	7,902	-2,364
IDS/REF/15/INV/22	848,910	69,995	918,905	848,910	78,000	926,910	-8,005
IDS/REF/15/INV/23	616,452	34,414	650,866	616,452	32,455	648,907	1,958
IDS/REF/15/INV/26	519,153	0	519,153	527,153	0	527,153	-8,000
IDS/REF/18/INV/36	699,326	90,947	790,273	699,326	90,913	790,239	34
IDS/REF/23/INV/74	49,140	6,388	55,528	49,140	7,608	56,748	-1,220
IDS/REF/23/INV/79	61,620	8,010	69,630	61,620	18,100	79,720	-10,090
IDS/SEV/09/PRP/04	206,000	0	206,000	207,805	0	207,805	-1,805
IDS/SEV/12/PRP/13	130,704	0	130,704	172,295	0	172,295	-41,591
IDS/SEV/12/PRP/15	117,312	0	117,312	35,743	0	35,743	81,569
IDS/SEV/16/PRP/62	50,000	0	50,000	17,305	0	17,305	32,695
IDS/SEV/21/PRP/55	179,000	23,270	202,270	29,000	23,270	52,270	150,000
IDS/SOL/18/INV/39	33,095	4,302	37,397	33,095	4,324	37,419	-22
IND/ARS/17/DEM/50	5,447	-22,894	-17,447	0	0	0	-17,447
IND/FOA/17/INV/34	93,378	-965	92,413	93,378	0	93,378	-965
IND/FOA/17/INV/35	310,500	-1,235	309,265	310,500	0	310,500	-1,235
IND/FOA/17/INV/39	110,445	-7,443	103,002	110,445	0	110,445	-7,443
IND/FOA/17/INV/46	135,729	-10,338	125,391	135,729	0	135,729	-10,338
IND/FOA/17/INV/48	309,521	1,204	310,725	344,763	0	344,763	-34,038
IND/FOA/17/INV/49	216,400	-780	215,620	216,400	0	216,400	-780
IND/FOA/17/INV/51	192,025	-3,624	188,401	192,025	0	192,025	-3,624
IND/FOA/17/INV/52	168,102	-780	167,322	168,102	0	168,102	-780
IND/FOA/18/INV/55	514,000	66,820	580,820	514,000	66,893	580,893	-73
IND/REF/10/INV/08	557,193	0	557,193	420,496	0	420,496	136,697
IND/REF/10/INV/09	674,551	0	674,551	375,451	0	375,451	299,100
IND/REF/27/INV/204	403,523	52,458	455,981	403,523	45,423	448,946	7,035
IND/SEV/12/PRP/20	39,543	0	39,543	188,835	0	188,835	-149,292
IND/SEV/12/TRA/22	559,281	0	559,281	105,708	0	105,708	453,573
IRA/SEV/06/PRP/03	-19,579	0	-19,579	421	0	421	-20,000
JOR/REF/07/PRP/09	500,000	0	500,000	54,861	0	54,861	445,139
JOR/SEV/04/PRP/02	24,464	0	24,464	3,412	0	3,412	21,052
JOR/SEV/04/PRP/34	25,079	0	25,079	72,275	0	72,275	-47,196
JOR/SEV/06/CPG/03	111,654	0	111,654	52,995	0	52,995	58,659
JOR/SEV/07/INS/11	170,000	9,100	179,100	170,000	0	170,000	9,100

Code	Total Funds Approved As Per Inventory	Total Support Cost Approved As Per Inventory	Total As Per Inventory	Total Funds Approved As Per Progress Report	Total Support Cost Approved As Per Progress Report	Total As Per Progress Report	Difference
JOR/SEV/12/PRP/17	65,851	0	65,851	79,479	0	79,479	-13,628
KEN/SEV/04/PRP/13	31,498	0	31,498	8,682	0	8,682	22,816
MAL/FOA/17/INV/59	251,889	-5,604	246,285	251,889	0	251,889	-5,604
MAL/REF/18/INV/75	1,812,090	235,572	2,047,662	1,812,090	259,629	2,071,719	-24,057
MAL/SEV/04/CPG/02	41,294	0	41,294	8,007	0	8,007	33,287
MAL/SEV/04/PRP/03	38,289	0	38,289	43,596	0	43,596	-5,307
MAL/SEV/06/PRP/06	108,849	0	108,849	54,408	0	54,408	54,441
MAL/SEV/09/PRP/09	28,200	0	28,200	29,116	0	29,116	-916
MAL/SEV/10/PRP/10	75,000	0	75,000	16,657	0	16,657	58,343
MAL/SEV/12/CPG/34	0	0	0	25,000	0	25,000	-25,000
MAL/SEV/12/PRP/32	36,731	0	36,731	48,559	0	48,559	-11,828
MAL/SEV/12/PRP/36	58,343	0	58,343	69,413	0	69,413	-11,070
MEX/REF/05/INV/09	225,000	0	225,000	211,543	0	211,543	13,457
MEX/SEV/04/CPG/01	36,061	0	36,061	62,255	0	62,255	-26,194
MEX/SEV/04/PRP/02	68,164	0	68,164	103,342	0	103,342	-35,178
MEX/SEV/09/PRP/21	123,400	0	123,400	58,014	0	58,014	65,386
MEX/SEV/12/PRP/23	100,000	0	100,000	64,915	0	64,915	35,085
NIR/SEV/04/CPG/02	129,981	0	129,981	85,022	0	85,022	44,959
NIR/SEV/09/CPG/17	35,100	0	35,100	24,072	0	24,072	11,028
NIR/SEV/12/CPG/18	138,972	0	138,972	6,480	0	6,480	132,492
PAK/FOA/26/INV/30	31,558	4,103	35,661	31,603	4,404	36,007	-346
PAK/REF/25/INV/26	0	31,063	31,063	0	0	0	31,063
PAK/REF/25/INV/27	0	29,758	29,758	0	0	0	29,758
PAK/SEV/12/PRP/04	100,068	0	100,068	94,320	0	94,320	5,748
PHI/REF/09/INV/07	1,078,130	41,584	1,119,714	744,000	0	744,000	375,714
PHI/REF/09/INV/19	2,387,870	80,323	2,468,193	1,770,000	0	1,770,000	698,193
PHI/REF/19/INV/45				466,480	65497.27	531,977	-531,977
PHI/SEV/04/CPG/01	19,952	0	19,952	37,367	0	37,367	-17,415
PHI/SEV/04/PRP/03	10,826	0	10,826	50,315	0	50,315	-39,489
PHI/SEV/09/PRP/20	194,550	0	194,550	65,329	0	65,329	129,221
SLO/SEV/12/PRP/03	100,000	0	100,000	77,915	0	77,915	22,085
THA/REF/10/INV/18	703,966	0	703,966	883,372	0	883,372	-179,406
THA/REF/10/INV/20	560,976	18,530	579,506	436,456	32,940	469,396	110,110
THA/REF/20/INV/58	898,157	116,760	1,014,917	898,157	121,344	1,019,501	-4,584
THA/REF/20/INV/60	714,231	92,850	807,081	714,231	115,394	829,625	-22,544
THA/REF/21/INV/61	1,382,770	182,289	1,565,059	1,382,770	184,995	1,567,765	-2,707
THA/REF/21/INV/62	297,733	38,705	336,438	297,733	39,968	337,701	-1,263
THA/SEV/04/CPG/01	190,909	0	190,909	251,253	0	251,253	-60,344
THA/SEV/04/PRP/03	32,476	0	32,476	44,154	0	44,154	-11,678
THA/SEV/06/PRP/05	120,000	0	120,000	132,195	0	132,195	-12,195
THA/SEV/09/PRP/10	190,000	0	190,000	179,219	0	179,219	10,781
THA/SEV/10/PRP/24	150,000	0	150,000	45,691	0	45,691	104,309
THA/SEV/12/PRP/28	25,124	0	25,124	132,689	0	132,689	-107,565
THA/SEV/12/PRP/32	88,062	0	88,062	13,240	0	13,240	74,822
TUN/SEV/04/CPG/02	183,363	0	183,363	163,603	0	163,603	19,760
TUN/SEV/04/PRP/01	0	0	0	31,215	0	31,215	-31,215
TUN/SEV/06/PRP/03	50,000	0	50,000	22,377	0	22,377	27,623
TUN/SEV/12/PRP/11	52,962	0	52,962	49,341	0	49,341	3,621

Annex III

Code	Total Funds Approved As Per Inventory	Total Support Cost Approved As Per Inventory	Total As Per Inventory	Total Funds Approved As Per Progress Report	Total Support Cost Approved As Per Progress Report	Total As Per Progress Report	Difference
TUN/SEV/16/PRP/12	35,000	0	35,000	31,582	0	31,582	3,418
TUR/FOA/22/INV/24	143,436	18,647	162,083	143,436	18,740	162,176	-94
TUR/FOA/24/INV/33	0	0	0	0	32,833	32,833	-32,833
TUR/REF/15/INV/12	801,568	16,305	817,873	801,568	16,670	818,238	-365
TUR/REF/15/INV/13	1,835,747	34,220	1,869,967	1,835,747	34,340	1,870,087	-120
TUR/SEV/06/CPG/01	625	0	625	68,589	0	68,589	-67,964
TUR/SEV/09/PRP/08	140,400	0	140,400	182,564	0	182,564	-42,164
TUR/SEV/12/PRP/09	72,681	0	72,681	21,177	0	21,177	51,504
TUR/SEV/13/PRP/10	100,000	0	100,000	20,858	0	20,858	79,142
TUR/SEV/16/PRP/16	80,000	0	80,000	72,627	0	72,627	7,373
URU/SEV/12/PRP/05	100,000	0	100,000	58,312	0	58,312	41,688
VEN/SEV/04/CPG/59	30,313	0	30,313	2,701	0	2,701	27,612
VEN/SEV/04/PRP/02	70,419	0	70,419	12,873	0	12,873	57,546
VEN/SEV/06/CPG/03	101,631	0	101,631	25,000	0	25,000	76,631
VEN/SEV/06/PRP/04	120,943	0	120,943	176,787	0	176,787	-55,844
VEN/SEV/09/PRP/14	113,532	0	113,532	179,505	0	179,505	-65,973
VEN/SEV/12/PRP/24	106,541	0	106,541	92,921	0	92,921	13,620
YUG/SEV/04/PRP/02	20,302	0	20,302	5,425	0	5,425	14,877
Total							3,256,630